

République Française
Département de la Marne
Arrondissement de
Châlons-en-Champagne

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 20 MAI 2021

Le 20 mai 2021 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Francheville, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 12 mai 2021.

Nombre de délégués :

- en exercice	44
- présents	39
- représentés ou ayant donné pouvoir	1
- votants	40
- ont voté pour	40
- ont voté contre	0
- se sont abstenus	0

Titulaires présents : Gérard ACOSTA, Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, Freddy MELLETT, André MELLIER, Hélène MOINEAU, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Murielle STEPHAN, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Michel JACQUET par Dominique MATHIEU (suppléant).

Absents : Anne BRAZE, Alexandre BREMONT, Victor OURY (excusé), Jean-Marie ROSSIGNON (excusé).

DÉLIBÉRATION
N° 1034-2021

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

OBJET :
Attribution de marché
Schéma directeur eau

Le conseil nomme Mme Céline ROBERT pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'un appel d'offres sous la forme d'une procédure adaptée a été lancé pour la réalisation d'une étude concernant l'élaboration d'un schéma de rationalisation-sécurisation de la ressource en eau sur le territoire de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole.

Le marché est décomposé en 1 tranche ferme et 3 prestations supplémentaires éventuelles comme suit :

En tranche ferme, une mission avec :

- Phase 1 : Recueil, analyse et synthèse des données existantes
- Phase 2 : Intégration des données et modélisation
- Phase 3 : Analyse du fonctionnement
- Phase 4 : Élaboration du schéma directeur

Des missions complémentaires sont également à prévoir :

- PSE 1 : Assistance à la mise en place de compteurs de sectorisation
- PSE 2 : ITV des forages
- PSE 3 : Élaboration du PGSSE

Un avis de publicité au BOAMP a été mis en ligne en février 2021.

Une seule offre a été déposée avant la date limite du 2 avril 2021, par la société IRH Ingénieur Conseil.

Après analyse de l'offre, la société IRH a obtenu une note de 55 points/60 pour la « valeur technique » et une note de 40 points/40 pour le « prix des prestations ».

Ci-après les coûts par phase :

PRESTATIONS	Unité	IRH	
		€ HT /an	€ TTC /an
Phase 1 : Recueil, analyse et synthèse des données existantes	Forfait	49 700 €	59 640 €
Phase 2 : intégration des données et modélisation	Forfait	27 600 €	33 120 €
Phase 3 : Analyse du fonctionnement	Forfait	14 775 €	17 730 €
Phase 4 : Elaboration du schéma directeur	Forfait	15 425 €	18 510 €
TRANCHE FERME : SOUS TOTAL € HT		107 500 €	129 000 €
PSE 1 : Assistance à la mise en place de compteurs de sectorisation	Forfait	4 950 €	5 940 €
PSE 2 : ITV des forages	Forfait	27 000 €	32 400 €
PSE 3 : Elaboration du PGSSE	Forfait	28 900 €	34 680 €
P.S.E : SOUS TOTAL € HT		60 850 €	73 020 €
TOTAL € HT		168 350 €	202 020 €

Vu les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique ;

Vu l'offre de la société ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 mai 2021,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

DÉCIDE d'attribuer le marché d'étude pour l'élaboration d'un schéma de rationalisation-sécurisation de la ressource en eau sur le territoire de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole à la société IRH Ingénieur Conseil avec les prestations suivantes :

- Tranche ferme avec les 4 phases pour un montant de 107 500 € HT
- Trois tranches optionnelles (PSE) :
 - ✓ PSE 1 : Assistance à la mise en place de compteurs de sectorisation pour un montant de 4 950 € HT
 - ✓ PSE 2 : ITV des forages pour un montant de 27 000 € HT
 - ✓ PSE 3 : Élaboration du PGSSE pour un montant de 28 900 € HT

AUTORISE le Président à accomplir les formalités nécessaires et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Extrait certifié conforme,



Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN
2021.06.01 08:39:22 +0200
Ref:20210527_140602_1-1-O
Signature numérique
le Président